

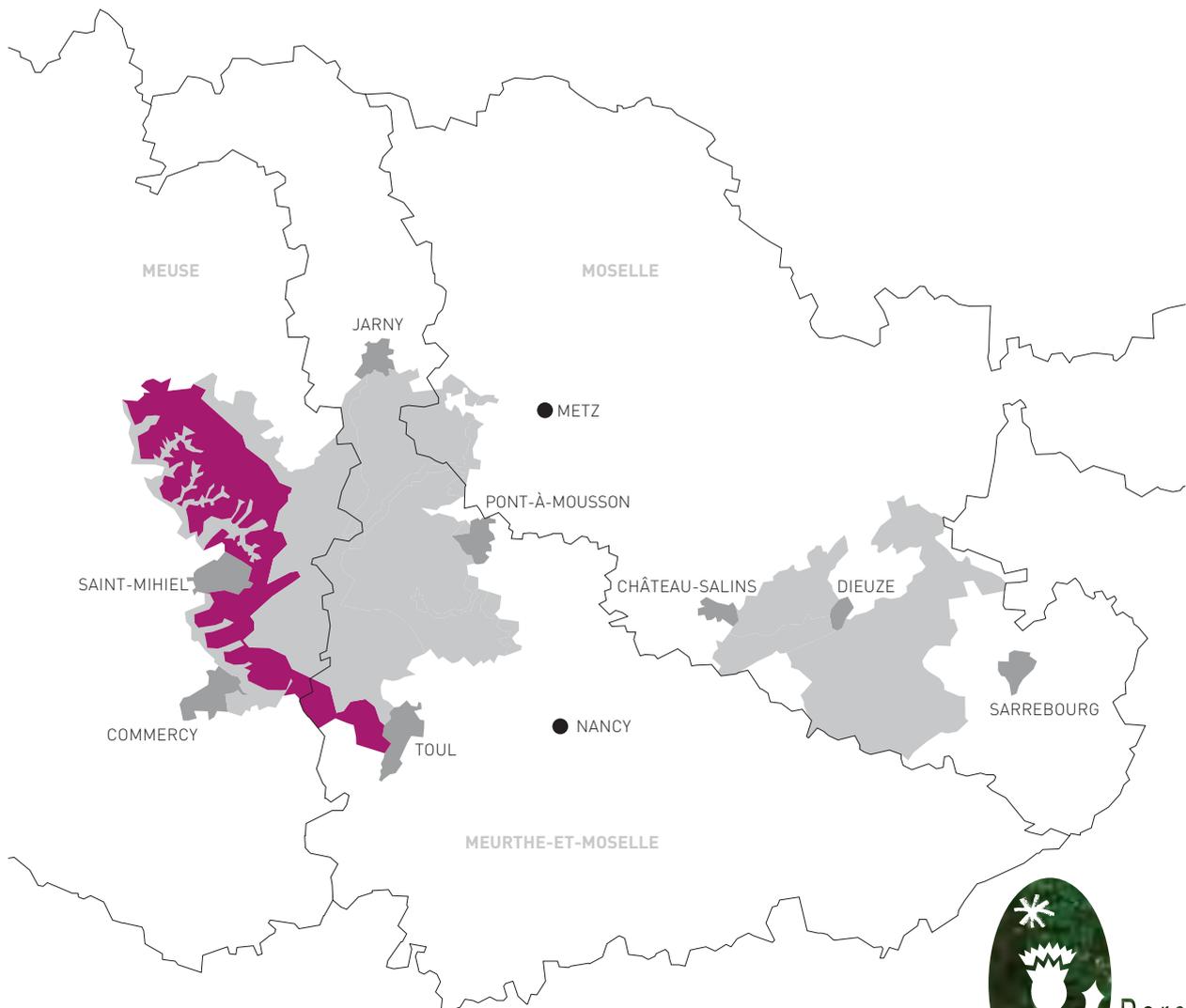
# GUIDE



POUR LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION  
DU PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS

# LES CÔTES DE MEUSE ET DE TOUL

DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE



Les guides pour « la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et bâti dans les projets d'aménagement » s'adressent à vous, élus, partenaires du Parc naturel régional de Lorraine, bureaux d'étude et acteurs de l'aménagement du territoire.

Ils répondent au double objectif de la charte du Parc : mieux connaître notre patrimoine et aider à la mise en œuvre des outils d'aménagement de l'espace, tel les chartes de développement de territoire, les plans de paysage, les documents d'urbanisme, les aménagements fonciers, etc.

La connaissance du patrimoine est la première étape dans un projet d'aménagement du territoire. Elle nous permet de mieux préserver, intégrer et valoriser les qualités environnementales et paysagères de nos campagnes et de nos villages dans nos projets. En nous inspirant et en nous imprégnant de notre territoire, nous le ferons évoluer sans rupture avec l'existant. Ainsi, nous éviterons toute tendance à sa banalisation.

La richesse et la variété paysagères du Parc naturel régional de Lorraine nous ont conduit à diviser le territoire du Parc en huit entités paysagères. Toutes partagent des traits communs. Chacune a ses particularités et sa propre évolution. Pour ces raisons, chaque entité du Parc fera l'objet d'un guide qui prendra en compte ses spécificités dans le cadre de projets d'aménagement.

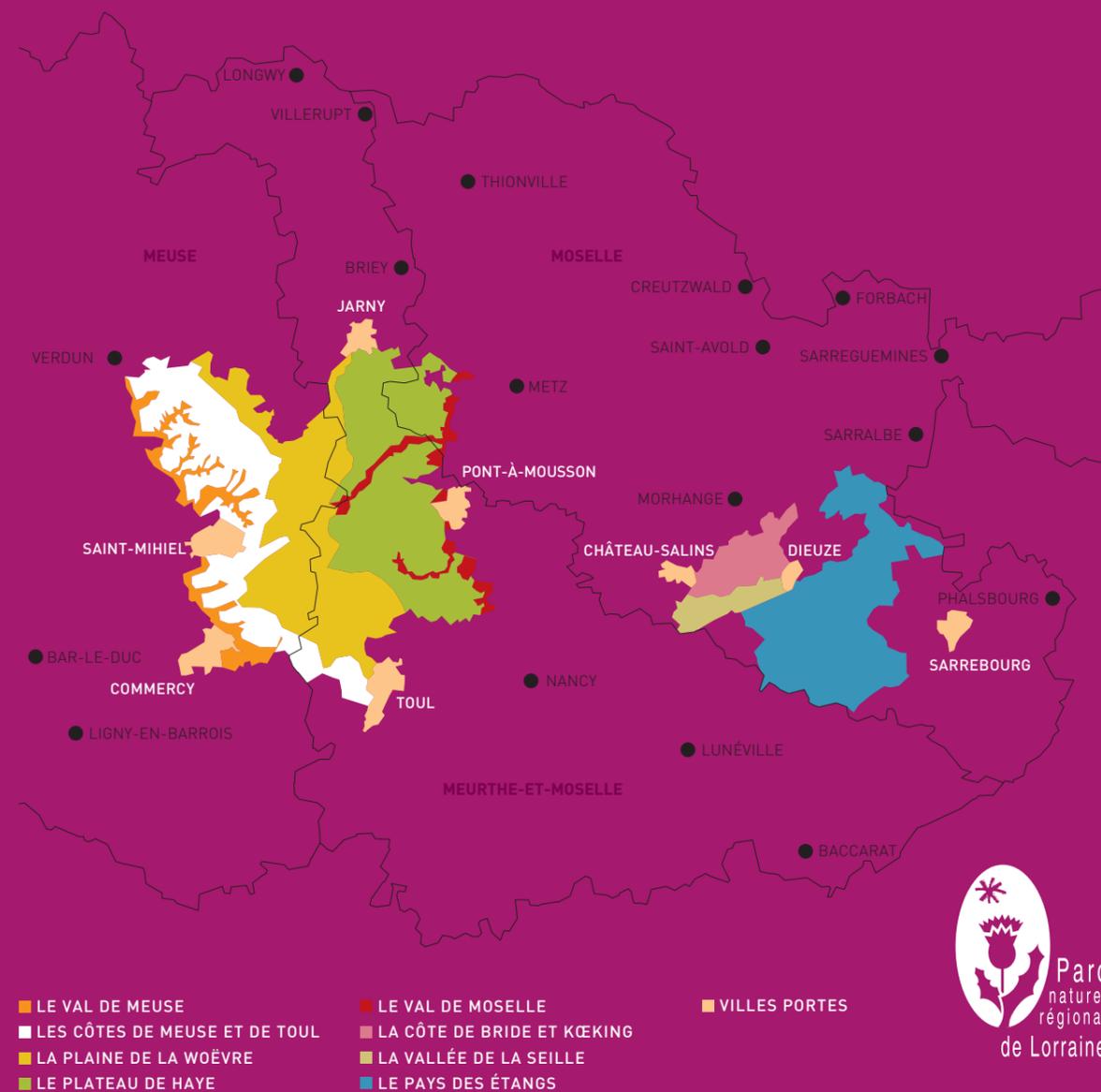
Nous avons complété ces guides par des fiches techniques. Ces fiches traitent des aspects techniques et réglementaires nécessaires à la préservation durable des atouts patrimoniaux de notre territoire.

Malgré les soins apportés à leur réalisation, ces documents ne peuvent pas être exhaustifs. Les chargés de mission du PnrL sont à votre écoute pour vous donner les informations complémentaires nécessaires à la conduite de vos projets.



PASCAL JACQUEMIN  
Président du Parc naturel régional de Lorraine

# LES CÔTES DE MEUSE ET DE TOUL



# LA GÉOMORPHOLOGIE DES CÔTES DE MEUSE

## LA FORMATION DES CÔTES DE MEUSE REMONTE À 150 MILLIONS D'ANNÉES...

Au cours de l'ère secondaire, une succession de couches de sédiments s'est déposée au fond des mers. À l'ère tertiaire, après le retrait des mers, sous un climat chaud, et à l'ère quaternaire, sous un climat froid, l'érosion différentielle des roches dures de calcaire et tendres d'argile a dégagé dans les roches en place un relief de côtes, formant les côtes de Meuse. Celles-ci s'étendent de la frontière Belge à la Haute-Marne. Témoins de l'érosion des côtes, des buttes dominent Corniéville, Loupmont, Montsec, Pagney-derrière-Barine.

Cette côte calcaire présente un versant ouest à pente douce du côté de la Meuse et un versant à pente abrupte, dominant, à l'est, la plaine de la Woëvre. En moyenne, le dénivelé est de 120 m. La côte forme des paysages diversifiés du nord au sud du Parc naturel régional de Lorraine. Jusqu'à la butte de Loupmont elle est large et très ondulante, avec des avancées parfois spectaculaires comme l'éperon d'Hattonchâtel et des renforcements dans le plateau où se sont logés les villages de Viéville-sous-les-Côtes, Saint-Julien-sous-les-Côtes... Puis, la côte devient plus étroite : de 15 km de large à hauteur d'Hattonchâtel, elle ne mesure plus que 3 à 5 km à partir de Saint-Julien-sous-les-Côtes.

### L'ENTITÉ PAYSAGÈRE DES CÔTES DE MEUSE ET DE TOUL EST COMPOSÉE DES HAUTS DE MEUSE, DU FRONT ET DU PIED DE CÔTE.

Pour le géographe un relief de côte comprend un plateau et un talus. Ainsi, Les Côtes de Meuse comprennent un plateau, nommé les Hauts de Meuse, et un talus, composé d'un front et d'un pied de côte. Les noms d'usage pour désigner le talus de la côte sont les Côtes de Meuse ("C" majuscule) et les Côtes de Toul (à partir de Boucq)

Le plateau calcaire des Hauts de Meuse est recouvert de massifs forestiers en majorité et de terres cultivées. On y rencontre des sols superficiels sur roche calcaire dure. Il est entaillé par de nombreux cours d'eau. La majorité des cours d'eau, affluents de la Meuse, a creusé tous les 7 à 8 km des vallées transversales plus ou moins larges et orientées est-ouest (ces vallées sont traitées dans le « guide du Val de Meuse »). Seul le Longeau, affluent de l'Yron et appartenant au bassin versant de la Moselle, a entaillé les Hauts de Meuse du sud au nord creusant une vallée de près de 9 km. Cette vallée engendre un dédoublement de la côte.

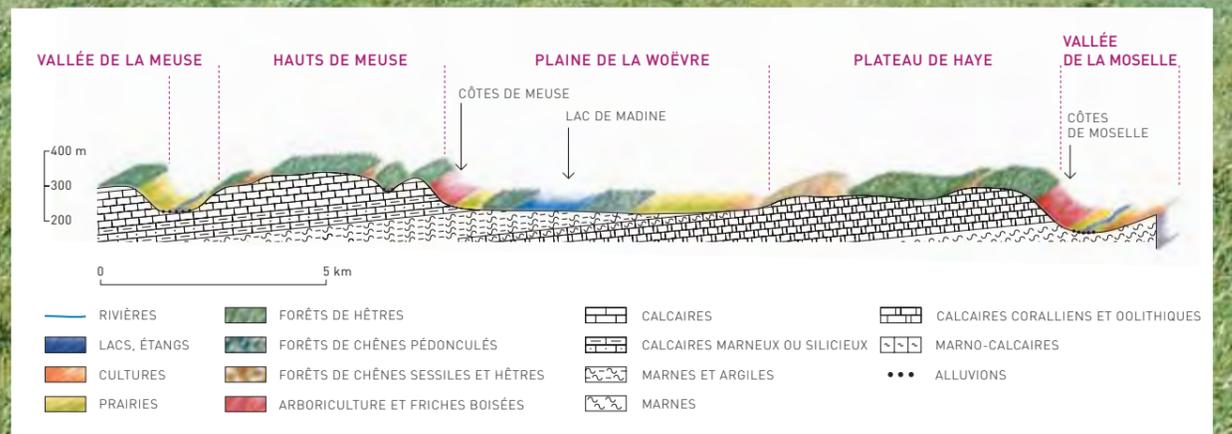
Le front de côte est composé dans sa partie haute par une corniche abrupte boisée. On y trouve parfois d'anciennes carrières : le calcaire y est dur et affleurant. Puis, la zone se compose de marnes et d'argiles surmontés d'une couche d'éboulis calcaire, propices au développement des cultures délicates (vergers, vignes...). Enfin, le pied de côte, où la plupart des villages sont localisés (villages dits « sous-les-côtes »), assure la transition vers la plaine de la Woëvre.

La configuration des côtes rend délicats les aménagements effectués sur le front de côte et dans la plaine de la Woëvre. Les côtes de Meuse, au pied desquelles se sont implantés les villages, sont très sensibles du point de vue paysager. (La qualité des aménagements : constructions, zones d'extension de l'urbanisation, infrastructures, (pylônes, éoliennes...), activités économiques, gestion forestière... doit donc être, plus qu'ailleurs, recherchée).

Depuis le haut de la côte et des buttes témoins, les vues panoramiques sur la plaine de la Woëvre et principalement l'espace agricole, sont nombreuses. Sur cette plaine, la qualité des structures végétales, des lisières forestières, le choix des implantations de bâtiments agricoles a par conséquent une grande importance.

### LE RELIEF EST UN ÉLÉMENT DÉTERMINANT DANS LA COMPRÉHENSION D'UN PAYSAGE. IL EXPRIME UNE HISTOIRE.

Aujourd'hui la surface du plateau est essentiellement occupée par une forêt feuillue dominée par le hêtre, le chêne, et secondairement le charme. Cet espace n'a peut-être pas toujours été boisé. Certaines hauteurs des plateaux lorrains ont été occupées et cultivées à l'époque gallo-romaine : l'araire, seul outil disponible pour le travail du sol, ne permettait que l'exploitation des sols légers sur substrat calcaire, tandis que les lourdes terres argileuses et marneuses des zones plus basses se révélaient souvent trop difficiles à travailler. Ces espaces sommitaux cultivés ont été ultérieurement abandonnés à la forêt quand les progrès techniques, et en particulier le remplacement de l'araire par la charrue ont permis une mise en valeur efficace des terres lourdes des plaines et dépressions lorraines.



## DEUX MILIEUX NATURELS CARACTÉRISENT LES CÔTES DE MEUSE ET DE TOUL : LA FORÊT ET LES PELOUSES CALCAIRES

### LA FORÊT

La forêt, située sur le plateau des Hauts de Meuse, a une importance considérable dans le paysage, par sa vaste superficie et sa localisation sur les hauteurs. Le massif forestier est composé de feuillus, où domine le hêtre, avec ici et là des résineux (certains sont des replantations réalisées après la guerre de 14-18).

On y rencontre des milieux originaux et peu courants nommés **vallons forestiers froids**. Ils sont situés à Euville, près de la chapelle de Gévaux, à Aulnois-sous-Vertuzey..., une flore montagnarde s'y développe du fait de conditions climatiques particulières, du sol et du relief encaissé.

**Il convient de ne pas empierre le fond de ces vallons. Ce sont des lieux de résurgence de sources qui maintiennent les sols frais et humides et favorisent le développement d'une flore adaptée.**

Ainsi, le débardage est à éviter pendant les périodes de floraison et de montée en graine (de février à avril), pour permettre à la flore de se reproduire et de participer à la pérennisation de ces milieux.

Le front de côte est boisé sur ses parties les plus hautes et abruptes, parfois jusqu'au pied des côtes. Ces boisements sont alors en contact avec la forêt du plateau, les vergers ou les vignes installés sur le versant et les surfaces cultivées de la plaine de la Woëvre.

A la hauteur de Géville, tous ces milieux naturels : la hêtraie du plateau, les érables et les tilleuls sur les coteaux, connectés les uns aux autres jusqu'aux chênaies de la plaine de la Woëvre, forment un ensemble paysager remarquable en Lorraine. De plus, ils permettent et favorisent les dispersions animales. Toutes les typologies de structure (arbres d'âges différents, maintien des arbres morts...) et de composition (essences locales variées,.....) sont présentes dans ces milieux et offrent une variété d'habitats propices à la diversité animale et végétale. Ces milieux sont nommés Catena (une chaîne en Latin). La catena de Rangéval est sans doute la continuité forestière la plus remarquable du plateau lorrain.

À noter que les vergers enrichis sont des lieux de transition entre le milieu forestier et le verger. Ils sont souvent désignés négativement (lieux abandonnés par l'homme) à tort, car ils abritent et permettent la vie d'une grande diversité d'espèces.

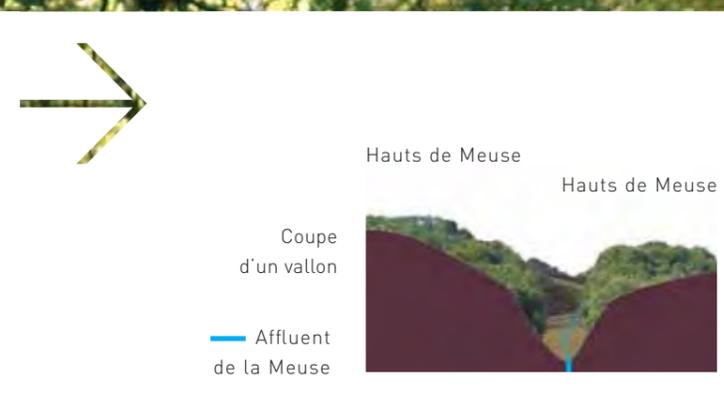
**Dans les plans de gestion de la forêt communale, certains éléments sont à prendre en compte afin de concilier gestion durable du massif (ressource pérenne, résistance aux maladies et aux aléas climatiques) et maintien voire développement de la biodiversité (grande variété des espèces vivantes, animales ou végétales).**

Pour obtenir un maximum de biodiversité, il faut respecter une diversité des milieux forestiers, dans leur structure et leur composition. Dans cet esprit, la qualité des lisières forestières et la gestion des forêts de versant ont un impact paysager important. Une coupe à blanc, par exemple, vient à l'encontre de cette qualité.

### LES PELOUSES CALCAIRES

Les pelouses calcaires sont localisées sur le plateau, les versants des vallées et le front des Côtes de Meuse et de Toul. Ce sont des milieux remarquables par leur origine, leur évolution, leurs aspects paysagers, leur flore (orchidées) et leur faune. La pelouse calcaire est une formation végétale herbacée, sur un substrat calcaire. Elle se développe dans un milieu localement sec et chaud, propice au développement d'une végétation et d'une faune à caractère méditerranéen.

**Les pelouses calcaires diminuent progressivement à cause de l'enfrichement. Le pâturage qui a permis de les maintenir jusqu'alors, est une solution à favoriser pour conserver ces milieux originaux.**



Les contrastes d'occupation des sols sont marqués entre le plateau forestier, le talus couvert de vergers et de vignes et la plaine de la Woëvre, domaine des prairies et des cultures dont on aperçoit les grandes parcelles.



**LES SOURCES APPARAISSENT AU NIVEAU DE LA ZONE DE CONTACT ENTRE LES CALCAIRES ET LES COUCHES ARGILEUSES IMPERMÉABLES. CELLES-CI SONT ALIMENTÉES PAR LES EAUX QUI S'INFILTRENT DANS LE PLATEAU CALCAIRE.**

### LES SOURCES DONNENT NAISSANCE À DES COURS D'EAU...

#### ... dans les Hauts de Meuse

Les cours d'eau encaissés des Hauts de Meuse sont alimentés par de nombreuses sources d'un bon débit régulier souvent captées pour l'alimentation en eau potable. En coulant vers la Meuse, les cours d'eau ont creusé des vallées transversales orientées est-ouest et formés des affluents. Leurs écoulements sont vifs, les eaux sont de bonne qualité, oxygénées.

Seul le Longeau, affluent de l'Yron, ne fait pas partie du bassin versant de la Meuse mais de la Moselle. Il a entaillé les Hauts de Meuse du sud au nord en créant une vallée de près de 9 km de longueur. Jusqu'à Bonzée-en-Woëvre, le cours d'eau est d'une bonne qualité globale : le lit mineur présente des substrats et des écoulements variés, la ripisylve y est dense et diversifiée. Son lit majeur est occupé par des prairies encadrées de versants boisés. Ces prairies participent à l'épuration des eaux de ruissellement chargées de polluants d'origine agricole. Après Bonzée-en-Woëvre, la mise en culture des terrains bordant le cours d'eau contribue à sa dégradation tant du point de vue de la qualité de l'eau que de celle du milieu (dégradation des berges...).

#### ... au pied des Côtes de Meuse

Les sources donnent naissance à un chevelu de ruisseaux qui s'écoulent le long du talus, confluent dans la plaine de la Woëvre puis s'enfoncent dans le plateau de Haye pour rejoindre la Moselle. Ces sources sont parfois captées pour l'alimentation en eau potable. Elles ont toutefois un débit assez faible. Tous ces ruisseaux ont favorisé la formation de milieux humides et la création d'étangs dans la plaine de la Woëvre.

### LE COURS D'EAU ET LA RIPISYLVE

Les cours d'eau sont d'autant plus attractifs des points de vue biologique et paysager, qu'ils sont bordés par une ripisylve. Bien souvent elle révèle la présence de l'eau dans le paysage, en soulignant les berges. Elle est reconnaissable aux végétaux qui la constituent : saule, frêne et aulne glutineux... La ripisylve stabilise les berges, protège le sol de l'érosion, régule les écoulements et contribue à l'épuration de l'eau. Quand la ripisylve disparaît, ces fonctions écologiques du ruisseau s'amenuisent. Il peut vite devenir un simple fossé.

**Pour préserver, voire améliorer l'ensemble des fonctions de la ripisylve, pour éviter, à terme, le recours à des interventions plus lourdes, le cours d'eau et la ripisylve doivent être régulièrement entretenus.**

De nombreux cours d'eau de faible débit, qualifiés à tort de fossés, ont été busés ou transformés en fossés de drainage rectilignes dans le milieu bâti comme agricole. Ces cours d'eau contribuent à l'équilibre écologique de leur environnement et par conséquent, doivent être mis en valeur en diversifiant les écoulements, en enherbant les berges (épuration de l'eau) et en plantant des arbres et arbustes (ripisylve).

La rivière, les milieux humides associés (mares, prairies...), la végétation des berges sont des milieux vivants à préserver. Leur bon fonctionnement est essentiel pour maintenir leurs effets bénéfiques pour l'environnement. Nous réduirons l'ampleur des crues et nous améliorerons la qualité de l'eau en pérennisant les prairies, les bandes enherbées le long des cours d'eau et les structures végétales.

Le maintien des haies, de la ripisylve, des prairies et des zones d'expansion des crues permet aux eaux de mieux s'infiltrer et d'être stockées temporairement, régulant ainsi les inondations et favorisant la recharge des nappes d'eau souterraines.

Source au pied des côtes de Meuse



Cours d'eau bordé d'une ripisylve



Le ruisseau sans ripisylve au pied des côtes



# L'EAU ET LES MILIEUX ASSOCIÉS

Hauts de Meuse

Plaine de la Woëvre



Sur cette carte, on aperçoit nettement les vallées encaissées des Hauts de Meuse et le réseau hydrographique dense de la plaine de la Woëvre.

## LES STRUCTURES VÉGÉTALES : VERGERS, HAIES ET ARBRES ISOLÉS

### LES VERGERS

LES VERGERS SONT L'ÉLÉMENT FORT DU PAYSAGE DES CÔTES DE MEUSE ET DES CÔTES DE TOUL.

Dans les Côtes de Toul, les vergers se partagent le terroir avec les vignes (sujet traité dans le chapitre « l'économie et le paysage »). Les vergers, mais aussi les haies, les arbres isolés et ponctuellement des friches d'anciens vergers, sont des éléments pérennes accueillant une grande diversité d'habitats et donc d'espèces animales et végétales.

### LE FRONT DES CÔTES DE MEUSE

ET DES CÔTES DE TOUL EST UN TERROIR FAVORABLE À L'ARBORICULTURE.

Le plateau est composé de différents types de couches calcaires puis de marnes et, en profondeur, d'argiles. Sous l'effet de l'eau et du gel, le plateau calcaire s'est fissuré et morcelé en surface. Des éboulis calcaires se sont détachés progressivement et se sont déposés dans la dépression. Ils ont permis une bonne aération du sol et un bon écoulement des eaux. Ces matériaux emmagasinent la chaleur solaire rapidement, la restituent la nuit et favorisent en journée la maturité végétale. Le sol ainsi formé (argile et calcaire) doté de pentes bien orientées (meilleur ensoleillement, réduction des contraintes climatiques) est propice au développement des cultures délicates (vergers, vignes).

Élément fort de la vie familiale en milieu rural, **le verger est un patrimoine culturel, naturel et paysager.**

Les vergers familiaux ont remplacé les vignes au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Ils sont traditionnellement implantés autour des villages, sur le versant bien exposé de la côte ou disséminés dans les prés. Prune, pomme, poire, cerise sont les fruits les plus courants. L'image des Côtes de Meuse est étroitement liée à ses vergers et à la mirabelle. Le verger traditionnel lorrain est constitué d'arbres fruitiers de haute tige pour les pommiers et poiriers, moyenne tige pour les mirabelliers.

Le verger familial côtoie une filière professionnelle dynamique. Dans le Parc naturel régional de Lorraine, près de 1900 ha de vergers sont présents sur les Côtes de Meuse et de Toul, avec 1230 ha de vergers familiaux et 670 ha de vergers de production professionnelle.

D'un point de vue paysager, les vergers professionnels et familiaux présentent des aspects différents. Le verger professionnel, de grande dimension, s'est étendu dans la plaine depuis une trentaine d'années. Les arbres sont bien alignés, densément plantés, de même âge et de même variété. Les parcelles des vergers familiaux sont plus petites, avec des conduites d'arbres hétérogènes. Les espèces et leurs périodes de floraison sont variées. Ces parcelles constituent un damier morcelé et irrégulier qui, inséré dans l'organisation des vergers professionnels, lui rend une « désorganisation naturelle ». Dans les vergers familiaux un arbre mort n'est pas forcément remplacé. Le vide qu'il laisse crée une sorte de transparence dans l'ensemble qui renforce cet effet de « désorganisation naturelle ».

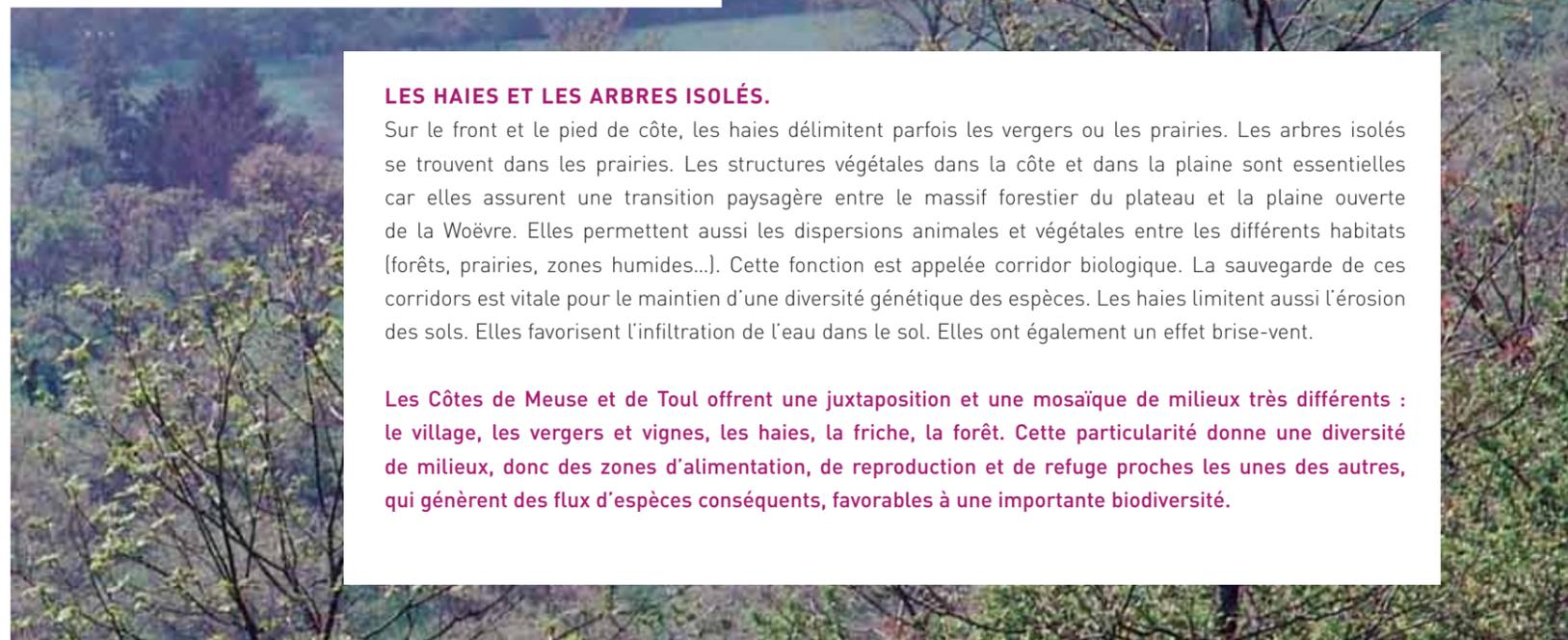
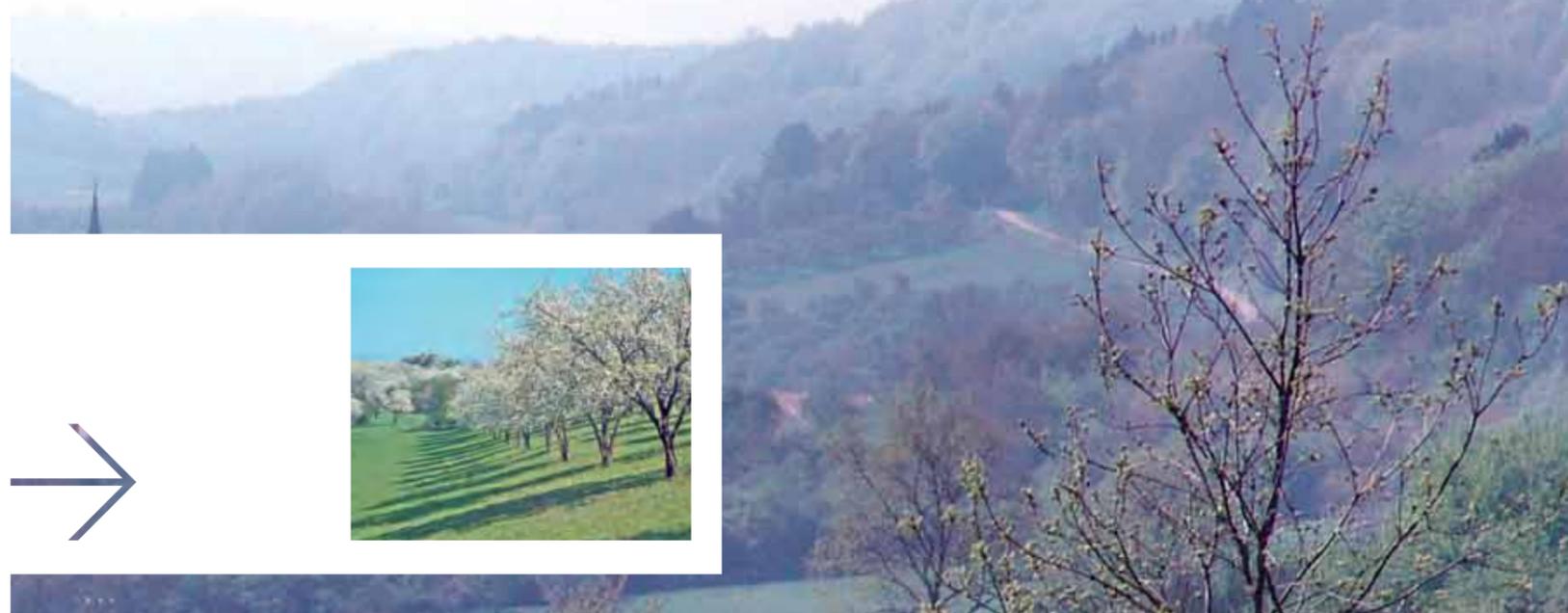
Hormis leurs intérêts culinaire, économique et culturel, les vergers familiaux offrent des habitats privilégiés et une source de nourriture à de nombreux animaux. On y trouve notamment la chouette chevêche, espèce protégée, qui régule la population de rongeurs sur son territoire.

### LES RAISONS DU DÉCLIN DES VERGERS FAMILIAUX

Les raisons sont humaines (évolution des modes de vie, perte du savoir-faire), économiques (faiblesse de filière locale de transformation des fruits), foncières (difficultés pour accéder aux parcelles du fait de la pente ou de l'enfrichement des parcelles voisines, pression foncière agricole ou urbaine). Toutefois, il faut noter un profond attachement des habitants pour leurs vergers, véritable patrimoine familial.

**Toutes les opérations de reconquête des vergers comme la prise en charge de travaux de défrichement et d'ouverture de chemins, l'aide à l'achat des arbres, la formation, le développement des filières de transformation des fruits pour les particuliers... sont à promouvoir car, le plus souvent, couronnées de succès.**

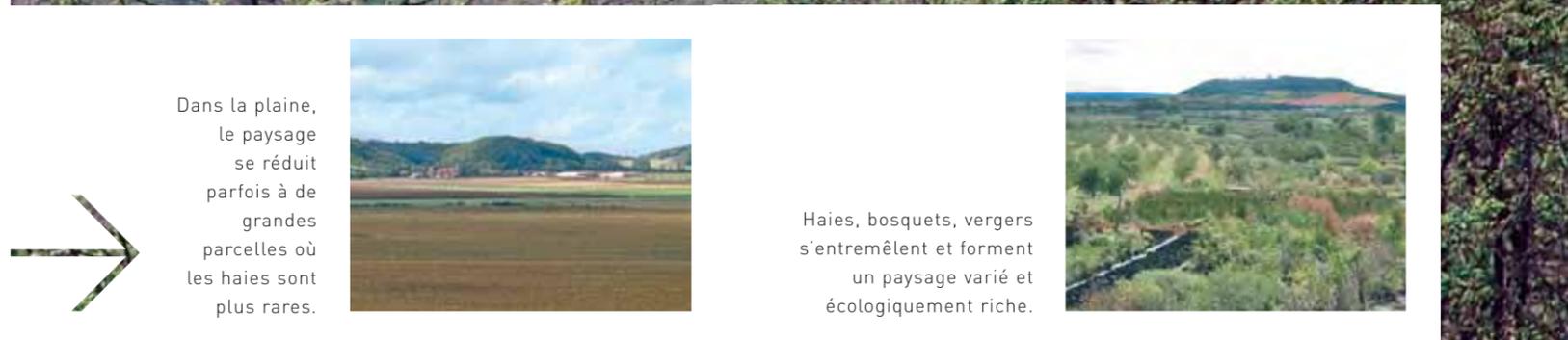
# LES STRUCTURES VÉGÉTALES



### LES HAIES ET LES ARBRES ISOLÉS.

Sur le front et le pied de côte, les haies délimitent parfois les vergers ou les prairies. Les arbres isolés se trouvent dans les prairies. Les structures végétales dans la côte et dans la plaine sont essentielles car elles assurent une transition paysagère entre le massif forestier du plateau et la plaine ouverte de la Woèvre. Elles permettent aussi les dispersions animales et végétales entre les différents habitats (forêts, prairies, zones humides...). Cette fonction est appelée corridor biologique. La sauvegarde de ces corridors est vitale pour le maintien d'une diversité génétique des espèces. Les haies limitent aussi l'érosion des sols. Elles favorisent l'infiltration de l'eau dans le sol. Elles ont également un effet brise-vent.

**Les Côtes de Meuse et de Toul offrent une juxtaposition et une mosaïque de milieux très différents : le village, les vergers et vignes, les haies, la friche, la forêt. Cette particularité donne une diversité de milieux, donc des zones d'alimentation, de reproduction et de refuge proches les unes des autres, qui génèrent des flux d'espèces conséquents, favorables à une importante biodiversité.**



Dans la plaine, le paysage se réduit parfois à de grandes parcelles où les haies sont plus rares.



Haies, bosquets, vergers s'entremêlent et forment un paysage varié et écologiquement riche.



## LE VILLAGE S'EST DÉVELOPPÉ DANS LE TEMPS EN COHÉRENCE AVEC LES FACTEURS GÉOGRAPHIQUES, CRÉANT AINSI UNE HARMONIE VISUELLE. COMMENT CONSERVER CETTE HARMONIE ?

Le village traditionnel lorrain avec ses maisons groupées est entouré de jardins et de vergers qui assurent le passage entre l'espace bâti et l'espace agricole.

La plupart des villages se localisent dans le pied de côtes (villages « sous-les-Côtes »), au contact de terroirs complémentaires : la forêt (besoin en bois de construction, chauffage...), les cultures délicates (vergers et vignes) sur les versants et les espaces agricoles dans la plaine de la Woëvre. Le ban communal s'étire ainsi perpendiculairement pour une répartition optimale des terres entre chacun des villages.

### L'IMPLANTATION DES VILLAGES EST PRINCIPALEMENT LIÉE À L'EAU

La localisation des villages de pied de côtes peut se comprendre par la présence d'une ligne de sources au dessus des villages, qui assure une maîtrise idéale de l'approvisionnement en eau. L'eau est utilisée à des fins défensives, domestiques, sociales (lavoir), alimentaires, piscicole (création d'étangs) et l'établissement de moulins. À Apremont-la-forêt, dans le vallon au Nord, existait un ancien moulin datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec une retenue d'eau. Dans les vallées, les villages, se sont localisés à la limite des zones de crues subites ou d'inondations régulières. La présence d'un cours d'eau, même modeste, coulant à proximité d'un village, voire dans le village lui-même a toujours été recherchée par les communautés agraires anciennes. Les villages implantés dans la vallée du Longeau en sont un exemple.

### LE PATRIMOINE BÂTI LIÉ À L'EAU

**Le petit patrimoine lié à l'eau, témoin notamment des préoccupations vitales de nos ancêtres, (fontaine, lavoir, gayoir) mérite d'être préservé et valorisé.**

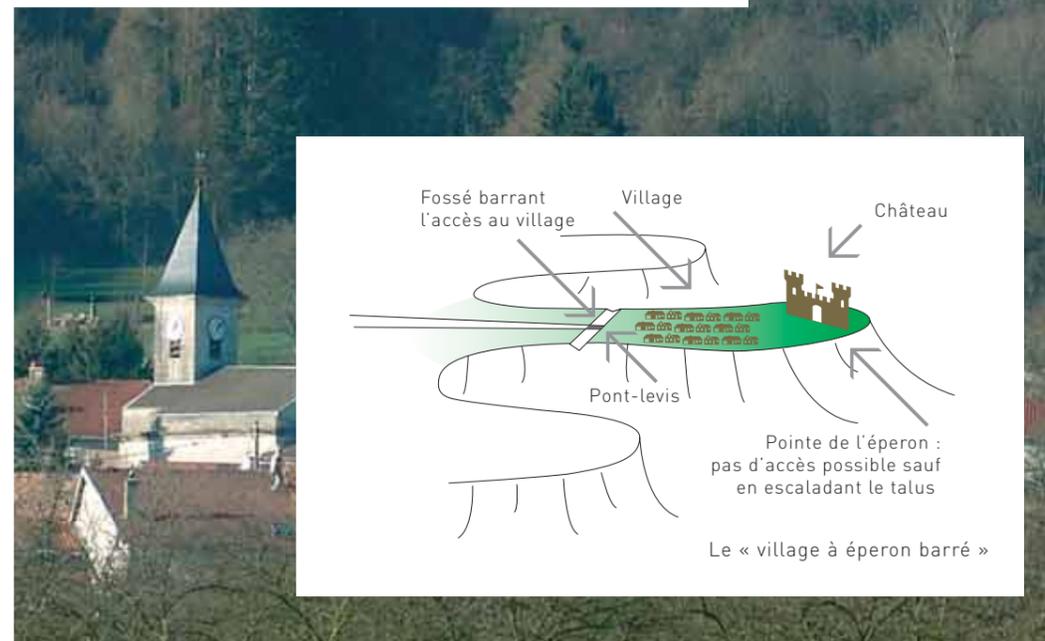
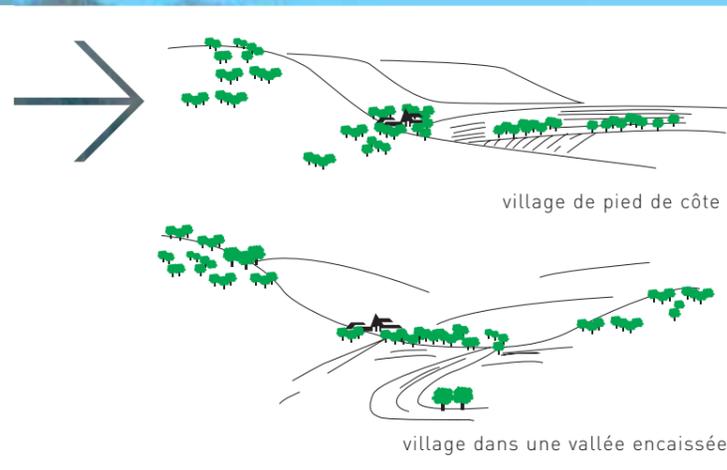
Les villages des Côtes de Meuse et de Toul présentent un nombre important d'édifices liés à l'eau, avec des lavoirs de belle facture et de beaux ensembles lavoir/fontaine/gayoir. Le gayoir, ou égayoir, était le lieu où l'on allait égayer (laver) les animaux après le travail des champs. Les gayoirs sont rectangulaires ou en forme de fer à cheval. Ce petit patrimoine est parfois le seul vestige de la présence de l'eau dans les villages « sous-les-Côtes » car de nombreux cours d'eau ont été busés ou rectifiés. Autrefois, les lavoirs constituaient des points de rencontre pour la population. Aujourd'hui, ces ouvrages font partie de notre patrimoine culturel et architectural. Si ces équipements sont devenus obsolètes, depuis le raccordement au réseau d'eau courante, ils restent dans la mémoire collective un des lieux de vie du village.

**Pour ces raisons, des aménagements simples et respectueux des traditions, le retour en eau d'un lavoir ou d'un abreuvoir par exemple, sont à favoriser.**

### LES LAVOIRS

Les lavoirs étaient un indicateur de la prospérité et de la bonne santé financière communale. Les communes faisaient appel à l'inventivité et à la technicité des ingénieurs pour garantir la réussite esthétique et technique de l'ouvrage. Les lavoirs peuvent être ouverts sur les quatre côtés (Saint-Maurice-sous-les-Côtes), partiellement clos par des murs bas (Viéville-sous-les-Côtes), fermé, à impluvium...

**Le lavoir d'Hattonchâtel** est un lavoir exemplaire de l'architecture de la reconstruction, au style très particulier. La construction de ce lavoir, ainsi que celle du château et de la mairie école a été possible grâce à une bienfaitrice américaine, Miss Belle Skinner. Le lavoir a été construit en 1921 sur les ruines de l'ancienne forteresse des évêques de Verdun entièrement détruite au moment de la Grande Guerre. Le lavoir est d'influence médiévale. Sa façade arrière comporte des piliers à chapiteaux décorés d'ornementations de style néo-roman.



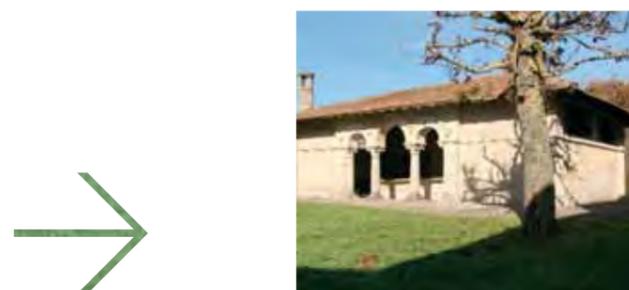
### LE RÔLE DU RELIEF DANS L'IMPLANTATION DES VILLAGES

Des raisons défensives peuvent expliquer la localisation des villages sur des points hauts : c'est le cas particulier du village d' Hattonchâtel. Notons la présence d'édifices fortifiés, d'un château à Apremont-la-forêt et à Heudicourt-sous-les-Côtes et d'une ancienne église forteresse à St-Agnant-sous-les-Côtes (aujourd'hui disparus). En général, les villages se sont implantés au pied de côte et ont utilisés les ondulations du relief pour s'abriter des vents d'ouest et d'une partie des vents du nord.

Les villages se sont adaptés au relief en s'implantant parallèlement aux courbes de niveaux (Liouville) ou perpendiculairement (Bruley). Enfin, une pente, même légère, a pu être recherchée lors de l'implantation du village pour faciliter l'écoulement des eaux usées.

### L'EXCEPTION DU VILLAGE D'HATTONCHÂTEL

Hattonchâtel, est installé sur une partie de la côte en forme d'éperon (avancée en pointe). Il assurait sa défense grâce à la pente et à un large fossé formant une « barre ». La protection était renforcée par un rempart qui encerclait le château et le village.



Le lavoir d'Hattonchâtel



Le lavoir à impluvium de Loupmont



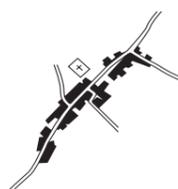
L'ensemble lavoir ouvert et abreuvoir à Liouville



Gayoir d'Heudicourt-sous-les côtes.

# LES IMPLANTATIONS DE VILLAGES

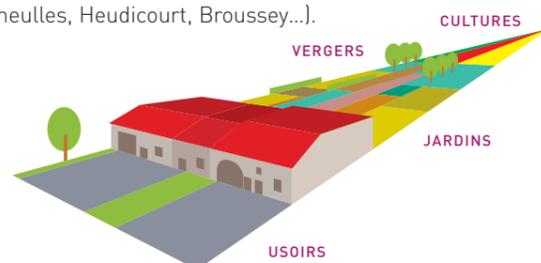
## LES VILLAGES DES CÔTES SONT EN MAJORITÉ DES VILLAGES-RUE



Liouville  
Village-rue parallèle  
à la pente

### LE « VILLAGE-RUE » TRADITIONNEL

Les maisons accolées les unes aux autres forment des bandes plus ou moins longues. Le façage est parallèle à la rue. Depuis la rue, se succèdent l'usoir, la maison, le jardin potager puis le verger. Le « village-rue complexe » est la conséquence d'un accroissement du modèle « village-rue » sur plusieurs rues. Ce sont des villages-rue hybrides avec des adjonctions en étoile, en maille ou en damier (Vigneulles, Heudicourt, Broussey...).



Boucq  
Village-tas



### LE « VILLAGE-TAS »

De forme concentrique, il est moins structuré que le « village-rue ». Il est organisé autour d'un édifice, d'un site défensif ou religieux. Les rues sont courtes et s'entrecroisent sans régularité, formant des groupes de maisons séparés les uns des autres. Dans ces villages, on ne trouve pas systématiquement les jardins et les vergers à l'arrière des maisons. Néanmoins, les deux modèles peuvent coexister. Le « village-tas » s'est parfois agrandi en prenant le modèle du « village-rue ».

## LES SPÉCIFICITÉS DES VILLAGES DE VIGNERONS

La structure des villages de vigneron est légèrement différente : les usoirs sont réduits, les constructions sont plus profondes et le plus souvent à une ou deux travées (une pour le manouvrier, deux pour le vigneron). Contrairement au cultivateur, le vigneron dispose d'une partie vinicole et parfois d'une écurie et d'une aire de stockage pour le foin, mais il n'a ni grange, ni étable. Certaines maisons de vigneron présentent des profondeurs extrêmes, à tel point qu'elles ont été qualifiées de « maisons boyaux ». C'est le cas de la maison du calvaire à Brûley qui mesure 6 mètres de large sur 47 m de long.

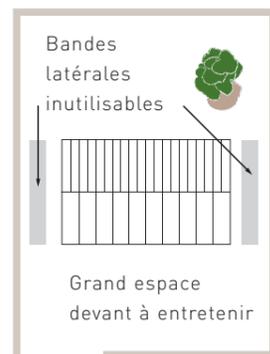
## L'ÉVOLUTION DU BÂTI

Au lendemain de la première guerre mondiale, les villages, largement détruits, ont été reconstruits à l'identique ou en apportant des modifications. Pour s'adapter aux nouveaux modes de vie, le volume des constructions augmente, la partie habitable est mieux éclairée, la partie agricole plus adaptée. De nouveaux matériaux apparaissent. Le bâti est parfois discontinu. Les bâtiments publics (mairie, école, église, presbytère) sont reconstruits de manière groupée sur un espace central qui intègre une nouveauté : la place publique. Les spécificités du bâti traditionnel sont à préserver.

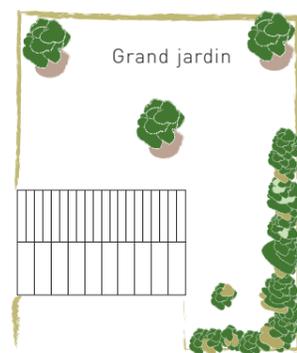
## L'ÉVOLUTION DE L'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS SUR LEUR PARCELLE

Aujourd'hui les nouvelles constructions sont généralement implantées au centre des parcelles. L'espace devant les maisons et les bandes latérales devient inutilisable. L'espace arrière manque d'intimité. Ceci amène les habitants à rechercher l'isolement en créant tout autour de la parcelle des écrans et des clôtures.

L'élaboration d'un document d'urbanisme permet d'anticiper et de prévoir l'évolution des villages.



IMPLANTATION À ÉVITER



IMPLANTATION À PRIVILÉGIER



# LES DIFFÉRENTES STRUCTURES DES VILLAGES LORRAINS



maison de la reconstruction à Saint-Agnant-sous-les-Côtes



## L'ENTRÉE DU VILLAGE

Les premières grandes voies de communication à se développer dans ce secteur sont celles qui permettent d'accéder au plateau forestier. Elles sont orientées est/ouest et permettent de relier Vigneulles-les-Hattonchâtel, Gironville et Apremont-la-Forêt à la vallée de la Meuse. Ces routes sont encore aujourd'hui des voies d'accès privilégiées.

La route implantée au pied des côtes et qui relie les villages entre eux est récente. Absente des cartes datées de 1830, elle apparaît sur les cartes d'état major de 1906. Avant cette création, les villages sont reliés par des voies secondaires. Cette route, devenue un axe principal nord/sud n'a donc pas été le support de développement des noyaux villageois anciens, mais celui d'un développement urbain plus récent. Ce qui n'est malheureusement pas souvent synonyme de qualité.

Or, cette route, aujourd'hui support de développement touristique, est la « vitrine » des côtes. Il apparaît comme essentiel de travailler sur la perception de ces villages des Côtes de Meuse et de Toul depuis cette route (vue lointaine et vue rapprochée), particulièrement à l'occasion de projets d'extension de l'urbanisation.

L'effet de « porte d'entrée » a beaucoup d'importance, c'est un élément essentiel de la structure du village. Cette première image du village donne envie de s'arrêter ou de passer son chemin. L'entrée d'un village est sensible. Elle doit être marquée et faire l'objet d'une attention particulière. Ne pas maîtriser les extensions urbaines, l'implantation des bâtiments agricoles, la disparition des vergers, banalise et appauvrit la qualité des entrées de villages. Mal implantés les bâtiments agricoles contribuent à détériorer et à bloquer l'extension de l'urbanisation, du fait des périmètres réglementaires d'éloignement. Les arbres d'alignement sont des éléments structurants à préserver et à valoriser.

**L'entrée du village doit être intégrée dans une réflexion globale de l'aménagement et du développement urbain du village. L'important est d'identifier, de marquer les limites entre l'espace bâti et l'espace agricole.**

Les problèmes de sécurité routière dans les traversées de village dépendent notamment de leur implantation : la route des Côtes est soit la rue principale du village, soit elle la coupe. Il s'agira alors de traiter l'organisation de la rue principale ou d'une portion de voie ou d'un carrefour...

Pour traiter de manière cohérente une traversée de village, il est nécessaire d'aborder les aménagements de sécurité routière en parallèle avec les aménagements qualitatifs (entrée de village, usoirs, place de village, enfouissement des réseaux...).

## LES ACTIVITÉS DANS LES CÔTES DE MEUSE

### Les entreprises

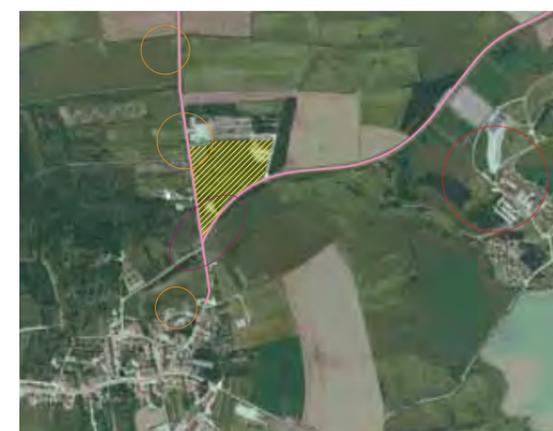
Certains locaux d'entreprises aux abords des villages ou le long de la route des côtes banalisent l'image des lieux. Or, la route des Côtes est une vitrine touristique. Une politique visant à faire disparaître les « points noirs » : vieux dépôts, hangars, maisons en ruine... est à conduire.

**Une réflexion d'ensemble devrait être menée pour doter ces constructions et leurs abords des qualités capables de préserver le cadre de vie, d'éviter la banalisation des paysages et des entrées de village, tout en valorisant l'image de l'entreprise. L'intercommunalité est certainement l'interlocuteur le mieux placé pour mener ces réflexions et promouvoir des zones d'activité de qualité.**

### Le cas particulier des bâtiments agricoles

Autrefois implantés au cœur des villages, les bâtiments agricoles sont aujourd'hui disposés en périphérie ou à l'extérieur des villages. Les raisons sont réglementaires et /ou techniques. Souvent réalisés avec des matériaux nouveaux, industrialisés, ils s'opposent dans leur volume, leur implantation, leur aspect brillant au patrimoine bâti traditionnel dont les caractéristiques sont étroitement liées au milieu naturel. En milieu ouvert, les bâtiments s'intègrent plus ou moins bien. L'environnement naturel, le relief, sont des critères qui doivent être considérés pour insérer harmonieusement un nouveau bâtiment agricole dans le paysage.

**Un bâtiment agricole fonctionnel et bien intégré dans son environnement participe à la valorisation du village et plus globalement, à l'économie agricole.**



- Route touristique à qualifier
- Aménager et marquer l'entrée du village
- Bâtiments d'activité à intégrer
- ▨ Future zone d'activité
- Site touristique de Madine



## LA FAÇON DONT LA STRUCTURE DU VILLAGE A ÉVOLUÉ DOIT INSPIRER LES PROJETS D'EXTENSION URBAINE

### Offrir un « parcours résidentiel »

L'extension de l'urbanisation n'est pas l'unique réponse pour accueillir une nouvelle population. Il est nécessaire de proposer un habitat permettant de répondre aux différents besoins des catégories de populations : seules, jeunes ou âgées, en couple avec ou sans enfants... par des logements de différentes tailles, appartements, maisons individuelles, en location ou en accession à la propriété...

### 1 → LA RÉHABILITATION DES CONSTRUCTIONS ANCIENNES EST À PRIVILÉGIER

Elle préserve notre patrimoine et valorise le village et son image. C'est un axe majeur pour maintenir la population et en attirer une nouvelle. La réalisation de logements locatifs permet de rajeunir la population. Les grands volumes des granges, par exemple, peuvent être exploités pour ces réalisations.

### 2 → LA DENSIFICATION DU TISSU BÂTI

Construire dans les espaces libres du village densifie le tissu urbain et minimise l'étalement urbain. Dans les parties anciennes du village, les constructions nouvelles qui côtoient les constructions anciennes doivent retenir toutes les attentions. Le respect de l'alignement des façades préserve une cohérence de la rue. Le maintien d'une cohérence et d'une harmonie entre le village ancien et les nouvelles habitations est un objectif raisonnable si sont respectés : la volumétrie d'une construction, son mode d'implantation, son traitement architectural, les espaces non bâtis, les caractères spécifiques d'un site sont susceptibles d'influencer les opérations nouvelles. En périphérie du village, les règles d'urbanisme peuvent être plus souples. Néanmoins, les styles empruntés à d'autres régions (chalets par exemple) enlèvent au village son caractère.

### 3 → L'EXTENSION, EN RESPECTANT L'IMPLANTATION ET LA STRUCTURE DU VILLAGE

Respecter l'implantation et la structure du village ancien, c'est conserver une image cohérente et harmonieuse du village. Les projets d'extension urbains doivent s'inspirer des implantations originelles des villages en harmonie avec le relief, la présence des cours d'eau... et de la structure initiale du village, en recréant, par exemple, des rues suivant le modèle existant. En conservant l'organisation traditionnelle du village lorrain, par l'unité du bâti et la réhabilitation des vergers en périphérie de village, nous éviterons la banalisation des paysages. Chaque village possède une silhouette qu'il convient de ne pas dénaturer par des constructions mal situées.

La structure du village s'est développée dans le temps en s'adaptant de façon harmonieuse aux facteurs géographiques (relief, eau...). En Lorraine, elle est étroitement liée au système agraire et à l'histoire. Tous ces éléments d'information sont essentiels pour comprendre l'évolution des villages et s'en inspirer pour imaginer les projets d'extension. Cela permet de créer une harmonie et une cohérence.



Extension qui dénature l'entrée sud du village. Les maisons sont éparses, la densité d'habitation est faible, les constructions semblent déconnectées du centre ancien. Leurs volumes et leurs couleurs diffèrent des constructions anciennes.

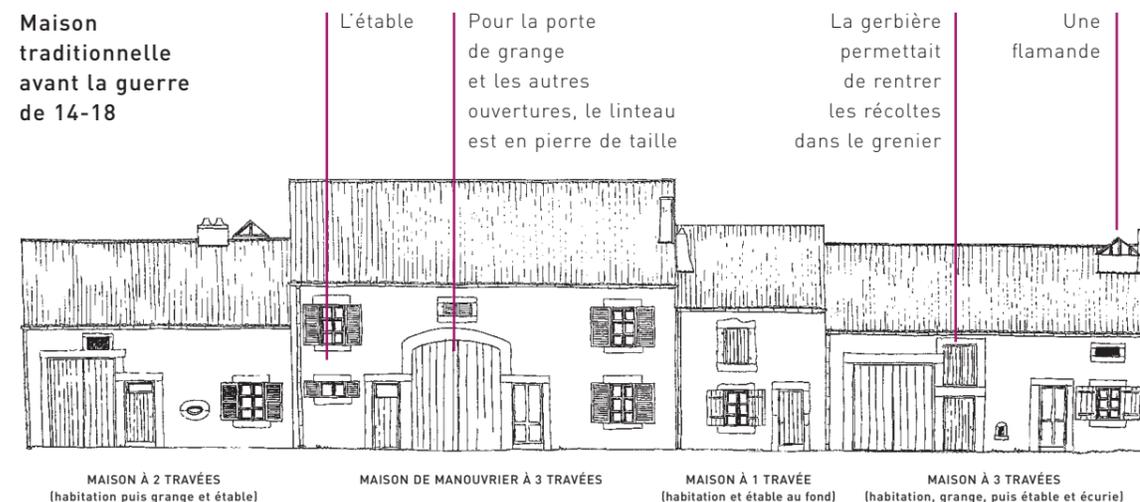


Autre exemple de constructions ne respectant pas l'implantation du village qui s'est établi en deçà de la courbe de niveau des 275 m.

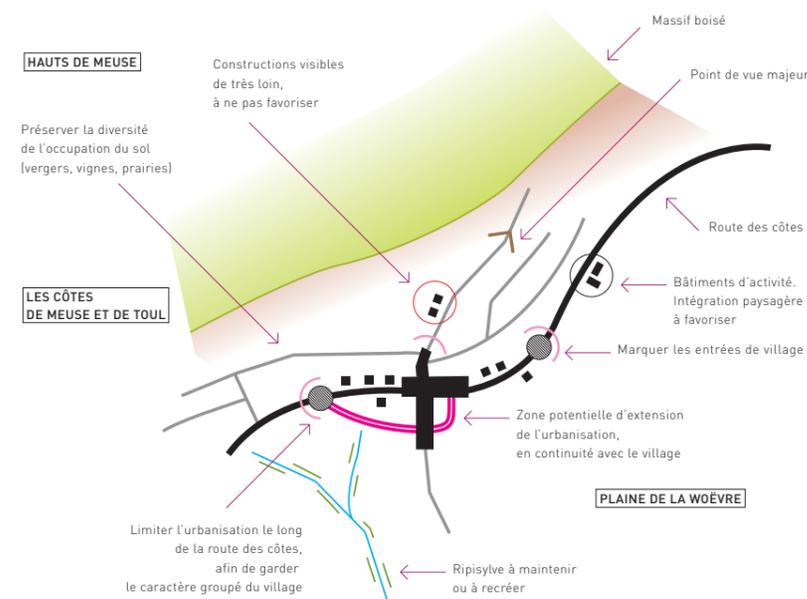
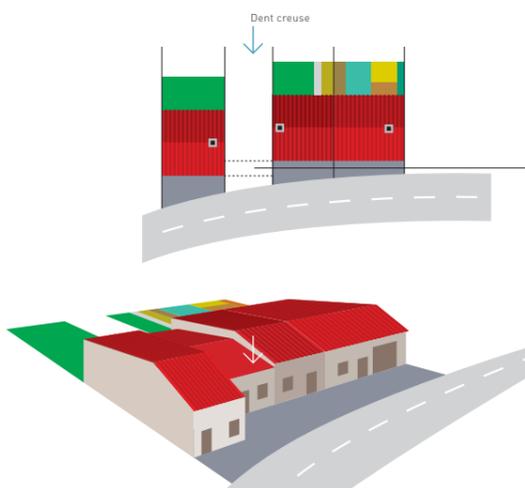


## LES ÉVOLUTIONS DES VILLAGES : RECOMMANDATIONS

Maison traditionnelle avant la guerre de 14-18



Les structures et les matériaux du bâti original doivent être respectés lors de la réhabilitation des constructions traditionnelles.



Les constructions le long des voies de communication provoquent un découpage parcellaire artificiel. Cette division engendre des alignements monotones qui produisent un espace banal et répétitif. Des solutions sont envisageables pour recréer un réel espace rue.

## LES ACTIVITÉS DIRECTEMENT LIÉES AUX RESSOURCES NATURELLES DU SOL ET DU SOUS-SOL AVEC L'EXPLOITATION DU CALCAIRE, DU BOIS, DE LA TERRE ONT UN IMPACT SUR LES PAYSAGES.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les villages étaient très peuplés, les activités artisanales développées et variées. La forêt des Hauts de Meuse a favorisé le développement de l'artisanat et des industries de transformation du bois. De nombreuses communes tirent leur revenu de la vente du bois, bien que la tempête de 1999 ait réduit cette manne financière.

Quelques carrières ont été ouvertes pour la pierre et la grouine. Sur le plateau, leur impact paysager est minime. Sur le front de côtes, elles sont à proscrire du fait de sa sensibilité paysagère. L'agriculture et les activités liées à l'arboriculture et à la viticulture sont les principales activités qui façonnent aujourd'hui les paysages des côtes.

### L'ARBORICULTURE LORRAINE

La Lorraine réalise 90% de la production française de mirabelles. 42% de la production fruitière lorraine est située dans le PnrL, principalement sur les Côtes de Meuse et de Toul.

Le dynamisme de cette production résulte d'une forte mobilisation engagée dans les années 70-80 pour relancer l'arboriculture. Les producteurs se sont organisés en coopératives pour structurer l'offre et ont entrepris une démarche de qualification du fruit (calibre, absence de tâches...).

On distingue 3 catégories de vergers : le verger de production (professionnel), le verger familial avec un débouché professionnel pour la vente à la coopérative ou à des courtiers et le verger familial réservé à la consommation familiale.

Les vergers sont aujourd'hui associés aux paysages des Côtes de Meuse. Les vergers familiaux sont principalement localisés sur les pentes. Les vergers des professionnels, quant à eux, se sont étendus vers la plaine. Le paysage est aujourd'hui composé d'une mosaïque de vergers familiaux et de grandes parcelles appartenant à des arboriculteurs professionnels qui entretiennent sur toutes les côtes de Meuse la dynamique de la filière fruit.

**La production de mirabelles est fortement développée en Lorraine, ce qui en fait la première région française de production.**

### LE VIGNOBLE LORRAIN

Le vignoble lorrain est l'un des plus septentrional avec la Champagne et l'Alsace. Cela signifie que la vigne, à l'origine plante de climat chaud de type méditerranéen, est ici presque dans sa limite nord de répartition. En Lorraine, les vignes sont implantées sur les côtes et versants les mieux exposés. Par ailleurs, le sol est propice à ce type de culture (cf. chapitre « structures végétales »).

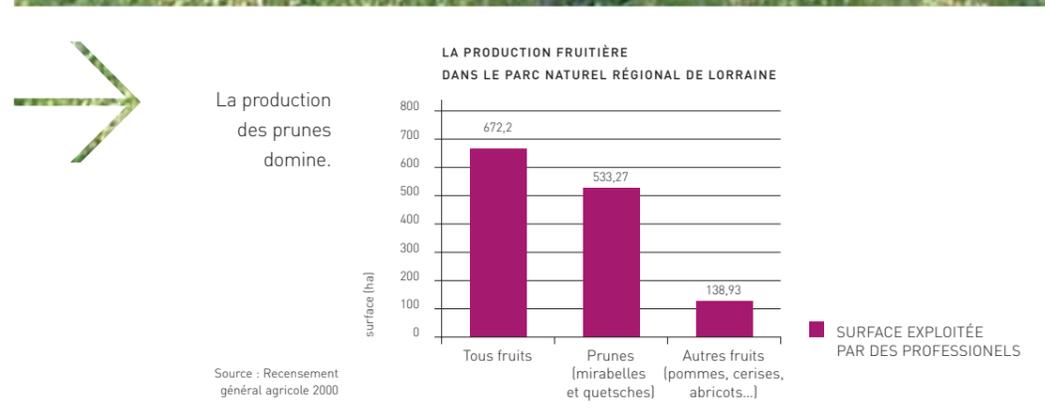
C'est vers 1875 que le vignoble atteindra son maximum de prospérité. Puis les maladies successives, la concurrence des vins du sud, la guerre (chute de main d'œuvre) vont faire s'écrouler la production des vins en Lorraine. Les vergers ont remplacé les vignes. Quelques communes autour de Toul ont toutefois relevé le défi et s'efforcent, depuis plusieurs décennies, de redorer le blason du « Gris de Toul ». Des viticulteurs des Côtes de Meuse et de Toul se sont organisés en coopératives, ont professionnalisé leur filière et ont fait progresser leur vignoble...

### La démarche « qualité »

Après la guerre de 39/45, les viticulteurs des Côtes de Toul, souhaitaient relancer leur vignoble. Ils ont obtenu l'appellation « AO-VDQS » (Vins d'Appellation d'Origine – Vins Délimités de Qualité Supérieure) en 1951. En 1998, les vins des Côtes de Toul ont reçu une Appellation d'Origine Contrôlée (AOC). Dans les Côtes de Toul, 9 professionnels exploitent des vignes dans les communes de Brûley, Lucey et Pagney-derrière-barine. 80% de la production qui porte l'AOC sont des vins gris.

Relancé en 1980, le vignoble meusien est jeune et dynamique. Les vins de la Meuse ont l'appellation « vins de Pays de département ». L'appellation AO-VDQS est en cours. Dans les Côtes de Meuse, 8 professionnels exploitent 40 ha de vignes dans 11 communes entre Combres-sous-les-Côtes au nord et Buxerulles au sud. Tous les viticulteurs sont aussi arboriculteurs.

# LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET LE PAYSAGE



## LES PAYSAGES DE CÔTES : CÔTES DE MEUSE, DE TOUL ET BUTTES TÉMOINS, SONT D'INTÉRÊT PAYSAGER ET CULTUREL MAJEUR, ANCRÉS DANS LA MÉMOIRE COLLECTIVE.

Tel qu'indiqué dans la charte du PnrL, les fronts de côtes représentent un intérêt patrimonial remarquable. Ils sont emblématiques et identitaires de notre région. A ce titre, il apparaît indispensable de maintenir leurs qualités écologique et paysagère, tant dans la gestion du patrimoine forestier que dans les choix d'extension de l'urbanisation, la localisation d'activités économiques ou l'implantation d'infrastructures. Ici, les liens entre le paysage, l'histoire (occupation et utilisation du site) et l'économie (viticulture, arboriculture, tourisme) sont forts. Ces liens sont à valoriser et à faire découvrir.

### LE PATRIMOINE BÂTI LIÉ À LA GUERRE

L'aspect stratégique des particularités morphologiques du site des côtes de Meuse et de Toul a été exploité depuis longtemps... À l'époque gallo-romaine, une chaîne de camps romains s'est implantée sur les hauteurs et particulièrement sur les éperons (Heudicourt, Vigneulles-les-Hattonchâtel, Apremont-la-Forêt...).

**Les techniques d'établissement et de construction des camps romains pourraient faire l'objet d'une information pédagogique.**

À la suite de la guerre de 1870, la France se dote d'une ceinture de fortifications appelée Système Séré de Rivières. C'est ainsi qu'entre les camps retranchés de Toul et de Verdun sont construits des forts détachés qui forment le rideau défensif des Hauts de Meuse. Ce sont les forts de Jouy-sous-les-Côtes, de Gironville, de Saint-Agnant, de Liouville, de Troyon, de Génicourt-sur-Meuse, de Lucey...

La guerre de 14-18 a profondément transformé le territoire. Les traces d'hostilité s'étendent sur la majeure partie du territoire : au nord, avec le secteur des Eparges proche de Verdun et au sud vers Montsec. La plupart des villages ont été détruits. La reconstruction a été organisée et a donné lieu à des constructions typiques de cette période (maisons provisoires, églises-mairie...). Il existe tout un maillage plus ou moins visible de positions défensives : fort, système de défense souterrain... et de nombreux témoignages commémoratifs (monuments aux morts, cimetières, mémorial de la butte de Montsec...). Certains de ces sites sont encore à valoriser tout en prenant soin de conserver certaines espèces animales et végétales qui y ont trouvé refuge, comme par exemple les nombreuses colonies de chauve-souris.

### LA VARIÉTÉ DES ROUTES ET CHEMINS :

#### UN ATOUT POUR FAIRE DÉCOUVRIR LES PAYSAGES DES CÔTES ET DE LA PLAINE

Sur le plateau, « les chemins de crête », ou routes stratégiques, du point de vue militaire, permettent aujourd'hui de découvrir la forêt et d'offrir de nombreux points de vue sur la plaine. Certains d'entre eux ont été aménagés (Montsec, Boucq...). D'autres mériteraient d'être mis en valeur (mise en place d'une aire d'arrêt, réouverture de paysage par la coupe d'arbres...).

A mi-pente, les chemins desservant les vignes et les vergers permettent de relier les villages entre eux.

**Leur conservation est importante car ils constituent un support inégalé pour la promenade.**

Enfin, la route en pied de côte offre des paysages variés sur les côtes et la plaine. Cette route des Côtes est celle empruntée par les automobilistes pour découvrir cette région et ses produits de terroir. Cette « vitrine des côtes » mérite, à ce titre, d'être mise en valeur.

Notons le lac de Madine, espace naturel et touristique, qui offre des panoramas exceptionnels sur les Côtes de Meuse.

Le fort de Liouville, situé sur la côte au nord-ouest du village est destiné à battre au loin la plaine de la Woëvre pour empêcher l'approche de l'ennemi vers les trouées de Marbotte et Boncourt.



Traces encore visible de la guerre.



# ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE DES CÔTES DE MEUSE ET DE TOUL

Point de vue sur le lac de Madine et la plaine de la Woëvre.



P. 04 LA GÉOMORPHOLOGIE DES CÔTES DE MEUSE

P.06 LES MILIEUX NATURELS

P.08 L'EAU ET LES MILIEUX ASSOCIÉS

P.10 LES STRUCTURES VÉGÉTALES : VERGERS, HAIES ET ARBRES ISOLÉS

P.12 LE BÂTI → LES IMPLANTATIONS DE VILLAGES

P.14 → LES DIFFÉRENTES STRUCTURES DES VILLAGES LORRAINS

P.16 → LES ÉVOLUTIONS DES VILLAGES. ÉLÉMENTS ET RECOMMANDATIONS

P.20 LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET LE PAYSAGE

P.22 ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE DES CÔTES DE MEUSE ET DE TOUL

GUIDES DÉJÀ PARUS : LE VAL DE MEUSE

LE PAYS DES ÉTANGS



RUE DU QUAI . BP 35 . 54702 PONT-À-MOUSSON CEDEX  
TÉLÉPHONE 03 83 81 67 67 . TÉLÉCOPIE 03 83 81 33 60  
[www.pnr-lorraine.com](http://www.pnr-lorraine.com)  
[pnr-lorraine@pnr-lorraine.com](mailto:pnr-lorraine@pnr-lorraine.com)



CONCEPTION - MICHEL DEMMER  
TEXTES : CATHERINE DELANNOY (PNRL) - MICHEL DEMMER  
CRÉDIT PHOTOS : PNRL, MDC, CERPA, M. LOTTI, CC DE LA PETITE WOËVRE  
IGN BD CARTO® - LSU N°2003 - CUFX - 0013. COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES  
IGN BD ORTHO® - LSU N°2001 - CUFX - 0093. COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES  
IGN SCAN 25® - LSU N°1998 - CUFX - 0012. COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES  
© PNRL TOUS DROITS RÉSERVÉS . DÉCEMBRE 2006